Le Conseil des Ministres s’est réuni, en sa séance du jeudi 07 mars 2013, à 10 heures au Palais de la République, sous la Présidence du Chef de l’Etat.

Le Présidentde la République a entamé sa communication par une pensée pieuse à la mémoiredes enfants tragiquement disparus dans l'incendie du dimanche 03 mars 2013 à laMédina.

Ainsi, au nom de la Nation sénégalaise, il a renouvelé ses condoléances lesplus attristées aux familles éplorées et leur a manifesté son indicible compassion.
Sous ce rapport, le Chef de l'Etat a abordé la problématique de la mendicitéinfantile, et a dès lors instruit le Gouvernement de dérouler des mesureshardies pour la mise en œuvre d'un programme national d'appui pour lamodernisation des daaras et autres établissements d'enseignement religieux.

Il a par ailleurs demandé à ce que soient incessamment mises en œuvre lesmesures arrêtées lors du Conseil interministériel tenu le 08 février 2013 surcette question.

Le Chef de l'Etat est revenu sur la gouvernance de la Sécurité Civile dansnotre pays, et a ainsi exigé une gestion responsable de l'urbanisme et del'habitat, de même qu'un ancrage plus fort de la culture citoyenne et de ladiscipline nationale.

Le Président de la République a, en outre, requis un recensement exhaustif etsans complaisance de tous les sites, lieux et ouvrages présentant des risquesqu'ils soient en milieux urbain, périurbain et rural et, le cas échéant, demettre en place un mécanisme opérationnel d'alerte et de veille continus surtous les points névralgiques en matière de sécurité civile.

En attendant que lui soit transmis le rapport d'audit sur les zones à risque,avant fin avril 2013, le Chef de l'Etat a instruit le Premier Ministre dedérouler les actions immédiates appropriées, notamment l'application strictedes dispositions du code de l'urbanisme et du code de la construction.

C'est dans le même esprit qu'il a demandé à ce que soit élaboré et mis en œuvreun plan national quinquennal de restructuration et de rénovation urbaine.

De surcroît, le Président de la République a invité le gouvernement à accélérerla dynamique de développement territorial qui devra accompagner l'émergence denouveaux pôles urbains et périurbains, mais aussi la modernisation de l'espacerural, avec une promotion marquée de la composante création de richessesnationales.

Il a, à ce sujet, informé le Conseil, de la construction à Diamniadio, d'ungrand centre de conférences de dimension internationale qui, au-delà d'abriterle 15ème Sommet de la Francophonie en 2014, sera structurant pour les activitéséconomiques et sociales de la zone périurbaine de Dakar.

Le Chef de l'Etat, au cours de cette séance, est également revenu sur lestarifs de communication et la nécessité absolue d'identification des abonnés.
Il a, sur ce registre, invité le Premier Ministre à faire la lumière sur cettetarification, qui devrait être subséquente à l'allègement du dispositifrèglementaire sur les appels entrants.

Le Président de la République a ainsi demandé que soit envisagé un système decontrôle transparent du trafic, sans pour autant qu'il y ait surtaxe.
Concernant l'identification des abonnés, le Chef de l'Etat a exigé duGouvernement la finalisation dans les meilleurs délais du processus et deveiller à ce qu'aucun manquement de la part des opérateurs téléphoniques nesoit toléré.

De plus, il a instruit le Gouvernement de prendre les dispositions pratiques,notamment la préparation d'un cahier de charges, en vue de l'arrivée d'un 4èmeopérateur sur le marché de téléphonie.

Au titre de ses activités, il a informé le conseil de la cérémonie de lancementdes travaux de prolongement de la Voie de Dégagement Nord (VDN) qu'il aprésidée le mardi 05 mars 2013.

Le Chef de l'Etat n'a pas manqué de rappeler au Conseil que le projet de prolongementde la VDN s'inscrit dans sa politique d'amélioration de la mobilité urbaine etde décongestion de certains axes routiers de la banlieue et a surtout insistésur les dispositions appropriées pour l'achèvement des travaux dans les délaisrequis.

S'agissant des autres projets routiers, notamment le programme des pistesrurales, il a demandé au Gouvernement d'accélérer leur réalisation afin que,dans les cinq (5) ans à venir, au moins 4000 km de pistes soient disponibles.

Dans sa communication, le Chef de l'Etat a fait part au Conseil de sesactivités internationales. Il a ainsi évoqué sa participation au 3ème SommetAfrique Amérique du Sud sur le thème des « Stratégies et Mécanismes pourrenforcer la coopération Sud-Sud ».

Le Conseil a pu noter que le Président de la République, en marge de ce Sommet,s'est entretenu avec ses homologues du Brésil et de Guinée Equatoriale surd'importantes questions de coopération bilatérale.

Le Président de la République a également fait part au Conseil du 42e Sommet dela CEDEAO auquel il a participé, du 27 au 28 février 2013, dont l'objet a étéd'examiner la situation politique, sécuritaire, économique et sociale de lasous région ainsi que les questions institutionnelles de l'Organisation.

Le Chef de l'Etat a, en outre fait noter que le Sommet a été l'occasion, pourla CEDEAO, de donner des orientations pour la mise en œuvre des projets dedéveloppement et la conduite des négociations avec l'Union Européenne sur lesAccords de Partenariat Economique, dans une perspective tenant compte de nosimpératifs de développement.

Le Chef de l'Etat a, du reste informé le conseil de son séjour du 28 février au3 mars 2013 à Paris, suite à l'invitation du Président François Hollande, quil'a convié à la Séance de clôture des Assises du développement et de lasolidarité internationale.

Les deux Chefs d'Etat ont échangé sur des questions d'intérêt commun, notammentde coopération bilatérale, en particulier les préparatifs du 15e Sommet de lafrancophonie.

La situation au Mali a été également abordée.

Au cours de son séjour en France, le Chef de l'Etat s'est aussi entretenu avecle Président Abdou Diouf, Secrétaire Général de l'Organisation internationalede la Francophonie (OIF), des préparatifs du 15e Sommet de l'Organisation.

Lors de cette visite, le Président de la République a rencontré la Communautésénégalaise et reçu diverses

personnalités françaises et étrangères :

Monsieur Ivan Rogers, Représentantpersonnel du Premier Ministre britannique pour le G-8 ;

Monsieur Ibrahim Hassane Mayaki,Secrétaire Exécutif de l'Agence du NEPAD, entouré de ses principauxcollaborateurs ;-

Monsieur Jean Charest, ancien PremierMinistre du Canada conduisant une délégation;-

Monsieur Jonathan Boom, Vice Présidentdu MCC, en compagnie de l'Ambassadeur des Etats Unis et ;-

Monsieur JI Peiding, membre du comité deConseil sur la Politique- extérieure du Ministère chinois desAffaires Etrangères, ancien Vice-Ministre chargé des dossiers africains.

A la suite du Président de la République, le Premier Ministre a rendu comptedes activités gouvernementales.

Il a évoqué la réunion hebdomadaire de suivi du plan d'urgence contre lesinondations et de laquelle ont résulté des mesures hardies relatives au curagedes canaux, à l'entretien et à l'exploitation des stations de pompage, laréhabilitation de la station de Cambérène et à la signature rapide de laconvention entre l'Etat et la BHS s'agissant du volet construction deslogements.

Le Premier Ministre a, par ailleurs, assuré le Conseil que des actionsdiligentes seront menées.

Au sujet de la question du renforcement de la Production en énergie, le PremierMinistre a fait part au Conseil des conclusions consécutives à sa réunion detravail avec les principaux acteurs du secteur. Il s'agit de la satisfactionintégrale de la demande en électricité, de la maîtrise des cours de laproduction, et de la baisse du prix de l'électricité pour les usagers.

S'agissant de la problématique du vol de bétail, le Premier Ministre a informéle Conseil de la cérémonie d'installation du comité de pilotage chargé del'élaboration du code pastoral et du comité de réflexion sur la prévention etla lutte contre le vol de bétail.
De la communication du Premier Ministre sur ce point, il est ressorti une fortecohésion des acteurs sur l'urgence de mettre un terme à ce fléau. Il a rappeléà cette occasion la détermination du Chef de l'Etat dans la modification ducode pénal et du code de procédure pénale dans le sens d'un alourdissement despeines relatives au vol de bétail.

Le Conseil a noté la nécessité de réviser nos méthodes d'élevage, notamment parla promotion soutenue de la stabulation, au regard de tous les problèmes crééspar la transhumance dans un contexte d'extension des zones urbaines et agricoles.
Le Premier Ministre a également évoqué la séance de travail sur la gestion dumarché central au poisson, tenue le 28 février 2013 et au cours de laquelle ontété notamment retenues deux mesures majeures :

1) l'ancrage institutionnel de la structure à la ville de Pikine et la gestionde l'infrastructure dans le cadre d'une régie autonome à caractère industrielet commercial ;

2) la signature d'une convention entre l'État et la Ville de Pikine pour lagestion du marché.

Le Premier Ministre a en outre rendu compte au conseil de la cérémonie derentrée solennelle du stage de l'ordre des avocats du Sénégal, qu'il aprésidée, au nom du Chef de l'Etat, le mercredi 27 février 2012, et à cetteoccasion, il a rappelé la ferme la volonté du Gouvernement de consolider lesbases d'une gouvernance démocratique et transparente, devenue une exigenceforte des citoyens.

Le Premier ministre est par ailleurs revenu sur la cérémonie de la MutuellePanafricaine de gestion des risques (African Risk Capacity) au cours de laquelle,il a exhorté les professionnels et acteurs à soumettre aux gouvernements, dessolutions innovantes et efficaces pour préserver les populations des risquesrésultant des changements climatiques.

Abordant le 3eme Forum International sur la Finance Islamique en Afrique del'Ouest auquel il a participé, le Premier Ministre a réitéré l'option du Chefde l'Etat de favoriser l'émergence d'une industrie financière islamique, dansun environnement légal et réglementaire approprié pour mieux financer son développement.

Evoquant la réunion interministérielle sur le secteur ferroviaire qu'il aprésidée le 04 mars 2013, le Premier Ministre a insisté sur une recommandationforte de cette rencontre, notamment la nécessité de réformer le cadreinstitutionnel actuel et de développer un plan opérationnel de maillageéquilibré et optimal du pays.

Il a, somme toute, fait noter l'opportunité de prévenir toute formed'occupation irrégulière de l'emprise ferroviaire, et de préserver les emploisactuels.
S'agissant de la réunion technique sur la ferraille qu'il a présidée le 05 mars2013, dont l'objet est de trouver une solution au pillage du mobilier urbain,le Premier Ministre a annoncé quatre mesures fortes :

1) limitation de la durée de l'interdiction d'exportation tout en la rendantrenouvelable,

2) garantie d'une libre concurrence sur le marché sénégalais ;

3) mise en place d'une ligne de crédit pour le préfinancement des opérations decollecte;

4) organisation des jeunes brocanteurs dans le cadre de l'emploi jeunes, etparticipation au préfinancement des opérations de collecte.

Le Premier Ministre a aussi informé le conseil des conclusions de la réuniontechnique sur les servitudes aéronautiques qui a adopté une matrice d'actionspour le suivi des décisions concernant la sécurité et la sureté de l'AéroportLéopold Sédar Senghor.

Dans sa communication au Conseil, le Premier Ministre a également évoquél'impact de la rationalisation de la consommation des téléphones de typemobile.

L'évaluation de cette mesure permet, aujourd'hui, de noter une baisse de 1,029milliards FCFA (19%) de la facture de l'Etat, qui est passée de 5,405 milliardsde FCFA à 4,375 milliards FCFA entre 2011 et 2012.

Ces efforts de rationalisation des lignes téléphoniques devront produire encoreplus d'effets avec l'utilisation de l'intranet gouvernemental et du GOTA parles services du Ministère de l'intérieur. Dans ce sens, l'Agence del'Informatique de l'Etat et le Ministre de l'intérieur devront, dans ce sens,renforcer la mutualisation de leurs actions.

Au titre des audiences, le Premier Ministre a reçu :

- Son Excellence Monsieur Victor MAYKO, Vice-ministre ukrainien aux Affairesétrangères, accompagné de Son Excellence Monsieur Andriy ZAYATS, Ambassadeur dela République d'Ukraine au Sénégal ;

- Monsieur Ivan ROGERS, Sherpa du Premier Ministre britannique Monsieur DavidCAMERON pour le G 8.

Le Président de la République, après la communication du Premier Ministre, arespectivement interpellé :

le Premier Ministre sur les préparatifsde la Journée Mondiale de la Jeunesse (JMJ) prévue le 24 mars 2013 ;ü

le Ministre du Commerce sur la situationde l'usine de production de tomate concentrée (SOCAS) ;ü

le Ministre des infrastructures sur laréhabilitation de la route Kédougou - Salemata ;ü

le Ministre de la Justice sur lasituation générale dans les maisonsü d'arrêt et de correction,particulièrement celle du Camp Pénal ;

le Ministre de l'Intérieur sur lesmesures préventives contre laü propension de l'alcoolisme chez lesjeunes surtout en milieu scolaire ;

le Ministre de l'Energie sur lesgaranties pour une prévention durable contre toute pénurie de gaz butane ;ü

le Ministre de l'Economie et desFinances sur l'apurement de la detteü intérieure, notamment les arriérésdus au titre des baux locatifs ;

le Ministre de la Fonction publique surla transparence dans le processus de recrutement de la Fonction publique.ü

Sur chacune de ces interpellations, les membres du gouvernement ont fait partau Conseil des mesures appropriées déjà prises ou envisagées afin de donnersatisfaction aux attentes citoyennes.

Le Ministre des Affaires Etrangères, dans sa communication au Conseil, estrevenu sur les activités internationales du Chef de l'Etat, révélant ainsi ladétermination du Sénégal à être présent dans tous les concerts diplomatiquesinternationaux et sous-régionaux.

Il a dans sa communication rendu compte des activités préparatoires pour le15ème Sommet de Francophonie et s'est félicité de la disponibilité de nos amiset partenaires francophones sur ce sujet.

Le Ministre de la Fonction publique, au cours de la séance, a communiqué sur lasituation de certains dossiers syndicaux et autres doléances des CentralesSyndicales.

Ainsi, que ce soit au sujet des ex-agents de la SOTRAC, qu'au sujet des agentsde l'OCLALAV, tout comme pour les doléances des organisations syndicales,celles également du collectifs des retraités du Sénégal ainsi que celles ducomité des usagers de l'IPRES, le Ministre de la Fonction Publique a donné des assurancescertaines non seulement dans le sens d'une suite heureuse pour toutes cesrequêtes, mais également dans le sens de la préservation d'un bon climatsocial, et le tout dans le respect conformément aux lois et règlements envigueur dans notre pays.

Madame le Ministre de la Santé et de l'Action Sociale a, quant à elle, informéle collège des ministres de la levée du mot d'ordre de rétention del'information sanitaire par la convergence SUTSAS/SAS.

Le Conseil a salué la qualité du dialogue social qui a prévalu dans ce secteur,et impliquant, outre le Ministère de la Santé et de l'Action Sociale, tous lesacteurs indispensables à la stabilité de ce secteur.

Cette séance du Conseil a permis au Ministre des Infrastructures et desTransports et au Ministre de l'Economie et des Finances de faire le point surl'Aéroport International Blaise Diagne.

Le Conseil a ainsi pu noter, qu'en dépit des efforts considérables consentispar le Gouvernement du Sénégal pour finaliser rapidement le projet, surgissentjour après jour, des nouvelles obligations imprévues

et peu justifiables.

Le Chef de l'Etat a, à cet égard, donné des directives pour la poursuite desnégociations, mais avec une fermeté et une rigueur au service exclusif desintérêts déjà engagés par le Sénégal.

A la fin des différentes communications, le Chef de l'Etat s'est attaché àrevenir sur la lutte contre la corruption, les détournements de deniers publicset l'enrichissement illicite.

Le Président a, à ce propos, réaffirmé la détermination infaillible à mettrefin à l'impunité et à poursuivre résolument les procédures judiciaires encours, jusqu'à leur terme, sans compromission possible, et ceci dans le cadrede lois en vigueur et dans le respect de l'indépendance de la justice.

Au titre des textes législatifs et réglementaires, le conseil a examiné etadopté « le projet de loi uniforme sur le contentieux des infractions à laréglementation des relations financières extérieures des Etats membres del'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)».

Le conseil a pris les mesures individuelles suivantes :
Monsieur Cheikh Awa Balla FALL,Administrateur civil principal, matricule de solde n°387 365/Z, précédemmentSecrétaire général adjoint du Gouvernement, est nommé Directeur général del'Ecole nationale d'Administration (ENA), en remplacement de Monsieur MamadouTALL ;

Monsieur Abdou NGOM, Professeur del'Enseignement secondaire, matricule de solde n°518 986/E, précédemment Chef dela Division des Ressources humaines, est nommé Inspecteur des Affairesadministratives et financières au Ministère du Tourisme et des Loisirs ;

Monsieur Malal CAMARA, Inspecteur del'Enseignement moyen secondaire, est nommé Directeur général de l'Agence deDéveloppement local, en remplacement de Monsieur Abdoul Alpha DIA ;

Monsieur Mamadou DIOUKHANE,Administrateur civil, matricule de solde n°605 810/D, précédemment Chef de laDivision des Ressources humaines au Ministère de l'Intérieur, est nomméDirecteur de l'Administration générale et de l'Equipement au Ministère del'Hydraulique et de l'Assainissement, en remplacement de Monsieur DéthiéNDIAYE, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Mohamed DIENG, Inspecteur del'Education populaire, de la Jeunesse et des Sports, matricule de solde n°602807/G, est nommé Secrétaire général de l'Agence nationale pour l'Emploi desJeunes (ANEJ) au Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Promotion desvaleurs civiques.

Revenir